

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération

Direction générale de l'alimentation

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955 Note de service SG/SRH/SDCAR/2024-9 04/01/2024

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion: Tout public

Cette instruction abroge:

SG/SRH/SDCAR/2021-121 du 18/02/2021 : Recensement des agents assurant des remplacements en abattoir d'animaux de boucherie et de volailles

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Recensement des agents assurant des remplacements en abattoir d'animaux de boucherie et de volailles.

Destinataires d'exécution

Administration centrale et services déconcentrés.

Pour information : réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS), organisations syndicales du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Résumé : Recensement des agents assurant des remplacements en abattoir d'animaux de boucherie et de volailles.

1. Contexte

Face à un manque de disponibilité de moyens d'ajustements pour effectuer des remplacements courts dans les services d'inspection des abattoirs, certaines directions départementales ont mis en place des remplacements effectués par des agents affectés dans d'autres abattoirs ou dans les sièges des directions.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'attractivité des métiers d'inspection en abattoir lancé en 2021.

Ces remplacements sont indispensables à la continuité de l'activité. En effet, un abattoir n'est pas autorisé à fonctionner si le service vétérinaire d'inspection n'est pas présent sur site.

Ces propositions s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan d'attractivité des métiers d'inspection en abattoir lancé en 2021.

La mise en place de cette compensation et, plus particulièrement, les modalités de recensement des agents concernés, demeurent inchangées.

2. Personnels éligibles et mise en œuvre du dispositif

2.1. Personnels éligibles

La compensation indemnitaire sera appliquée aux agents rémunérés sur le programme 206, qu'ils soient affectés au siège ou en abattoir. Sont éligibles au dispositif :

- Les techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture ;
- Les adjoints techniques relevant du ministère de l'agriculture ;
- Les agents contractuels affectés en abattoir.

Les fonctionnaires stagiaires ne sont pas éligibles à ce dispositif.

2.2. Durée des remplacements

Le versement de la compensation indemnitaire correspondant à l'indemnisation des remplacements en abattoir sera mis en paiement annuellement, après recensement des agents. Cette indemnisation sera calculée sur la base du nombre de jours de remplacements.

Le nombre maximum de jours annuel est de 55 jours ouvrables. Au-delà de 55 jours, aucune compensation indemnitaire ne sera accordée.

2.3. Montant de l'indemnisation

Le montant forfaitaire de l'indemnisation journalière est fixée à 40 euros brut.

3. Modalités et calendrier de recensement

3.1. Modalités de recensement

Le recensement des agents est effectué à partir d'un tableur (joint en annexe 1) dont les modalités de remplissage sont indiquées en annexe 2.

Un tableur par DD(CS)PP doit être utilisé.

Les DD(CS)PP fourniront les tableaux complétés aux RBOP (DRAAF), qui les transmettront au RPROG (DGAL) à l'adresse suivante : liste-emploi206.sdprs-dgal@agriculture.gouv.fr

L'objet du message devra être construit sur le modèle suivant :

202x-INDEMNITÉ REMPLACEMENTS ABATTOIR – RÉGION X

(Exemple: 2023 - INDEMNITÉ REMPLACEMENT ABATTOIR – RÉGION BRETAGNE)

3.2. Calendrier de recensement

Le dispositif est complémentaire de l'exercice de recueil des modulations de primes. Par conséquent, le recensement doit parvenir à la DGAL pour le 1^{er} septembre de chaque année pour transmission au BPREM le 30 septembre de l'année en cours.

Les remplacements effectués entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année N seront pris en compte dans le recensement de l'année N+1.

L'indemnité sera versée une fois par an, au cours du dernier trimestre.

Calendrier schématisé

Année	Périodes de remplacements	Dates d'échéances	Échéances	Période rémunérée le dernier trimestre		
		Début juin de l'année N	Transmission des tableaux de recensement par la DGAL au RBOP			
	Romplecoments	De juin à août de l'année N	Recensement des agents par les DD(CS)PP et validation du RBOP			
	Remplacements de janvier à août de l'année N	1 ^{er} septembre de l'année N	Date limite de transmission des tableaux par les RBOP à la DGAL	Année N		
Année N		Dernier trimestre de l'année N	Traitement des dossiers par le SRH. Versement de l'indemnité des périodes de remplacement de septembre de l'année N-1 à août de l'année N			
	Remplacements de septembre à décembre de l'année N	-	-			
		Début juin de l'année N+1	Transmission des tableaux de recensement par la DGAL au RBOP	Année N+1		
Année N+1	Remplacements de janvier à août de l'année N+1	De juin à août de l'année N+1	Recensement des agents par les DD(CS)PP et validation du RBOP			
		•	Date limite de transmission des tableaux par les RBOP à la DGAL			

	Dernier trimestre de l'année N+1	Traitement des dossiers par le SRH. Versement de l'indemnité des périodes de remplacement de septembre de l'année N à août de l'année N+1	
Remplacements de septembre à décembre de l'année N+1	-	-	Année N+2

Ainsi, le recensement transmis à la DGAL au plus tard le 1^{er} septembre 2024 concernera les remplacements à indemniser au titre de septembre 2023 à août 2024, nonobstant les versements qui auraient déjà été opérés en vertu de l'ancien mode opératoire.

Le bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » de la DGAL et le bureau du pilotage de la rémunération du SRH se tiennent à votre disposition pour toute difficulté que vous rencontreriez dans l'application de cette note de service.

La directrice générale de l'alimentation,

Le chef du service des ressources humaines,

Maud FAIPOUX

Xavier MAIRE

ANNEXE 1: Tableau au format « Calc »

Région :	Région (choisir dans menu	<u></u> ∳roulant)		Programme 2	06 – Recensem	ent des	agents ass	urant des remplace	ments en abattoir
Dpt :		<== choisir le départem	ent pour activer le menu	déroulant "abattoir"					
				Pér	riode de recensement :	01/09/2019	31/08/2020	<== renseigner la période de rece	nsement en cours avant de con
	Numéro agent <u>SIRH</u>	Numéro INSEE Ne pas saisir d'espaces	NOM	Prénom	Corps (facultatif) -Les agents non-titulaires ne sont pas éligibles au dispositif		de jours de lacements	Remplacement 1	Remplacement 2
							Date(jj/mm/aaaa		
1						0	Abattoii	9	
							Observations		
							Date(jj/mm/aaaa		
2						0	Abattoii		
							Observations		
							Date(jj/mm/aaaa		
3						0	Abattoii		
							Observations		
							Date(jj/mm/aaaa		
4						0	Abattoii		
							Observations		
							Date(jj/mm/aaaa		
5						0	Abattoii		
	I						Observations		

ANNEXE 2: MODALITÉS DE REMPLISSAGE

1. Choisir la région (menu déroulant) et le département concerné (liste actualisée en fonction de

2. Mettre à jour la période de référence pour la campagne

Période de recensement : 01/09/2019 31/08/2020 <== renseigner la période de recensement en cours avant de compléter le document

3. Renseigner une ligne par agent avec :

- Numéro SIRH de l'agent (obligatoire)
- Nom et prénom
- Date de remplacement (une colonne = une date)
- · Ne pas saisir de période de remplacement
- · Utiliser le format jj/mm/aaaa

Le décompte du nombre de jour par agent se fait automatiquement

	Numéro agent <u>SIRH</u>	Numéro INSEE Ne pas saisir d'espaces	NOM	Prénom	Corps (facultatif) -Les agents non-titulaires ne sont pas éligibles au dispositif	Nombre de jours de remplacements			
							Date(jj/mm/aaaa)	23/09/2019	24/09/2019
1	123456		VAUGIRARD	Varenne		2	Abattoir	DDCSPP03/Ab MONTLUCON	DDCSPP03/Ab LAPALISSE
							Observations		

Nombre de jours de remplacements: calcul automatique

4. <u>Sélectionner l'abattoir dans lequel le remplacement a été réalisé</u>



S'il ne figure pas dans la liste (abattoirs de volailles, nouveaux outils, etc.), l'indiquer dans la case observation.

pion: Négion (choosir dans merio dérouland)

Programme 206 – Recensement des agents assurant des remplacements en abattoir d'animaux de boucherie et de volailles

Période de recensement: 9/1/20 8/31/21 com renseigner la période de recensement en cours avant de compléter le document

	Numéro agent SIRH	Numéro INSEE Ne pas saisir d'espaces	NOM	Prénom	Corps (facultatif) -Les agents non-titulaires ne sont pas éligibles au dispositif	Nombre de jours remplacement		Remplacement 2	Remplacement 3	Remplacement 4	Remplacement 5	Remplacement 6	Remplacement 7	Remplacement 8	Remplacement 9	Remplacement 10	Remplacement 11	Remplacement 12	Remplacement 13	Remplacement 14	Remplacement 15	
1						Date((j/mm/asaa) Abattoir															
						OP.	recreations															
2						Date(jimm/asaa) Abattoir														-	
						Ot	eservations															
3						Date((j/mm/asaa) Abattoir												-			
3						Ot	oservations															
						Date(jymn/asaa) Abattoir															
4						Ob	Abattoir														-	
						Date((phonolesses) Abattoin															
5						0	Abattoir															
						Date (j/mm/asaa)															
6							Abattoir															
						Date	jimm/asaa)							 					1		 	
7							jýmn/asa) Abattoir															
						Ot	pservations (jimm/assa)							-							-	
8							Abattoir															
						Ot	oservations															
9						Date	(j/mm/asaa) Abattoir															
					Ot	oservations																
10						Date(jstron/asaa) Abattoir							-								
-10						01	war wat and															
11						Date(jyrnm/assas) Abattoir															
111						Ot	zservations							<u> </u>							 	
							Date	jymm/assa) Abattoir														
12						0	Abattoir							-								
						Date((jimm/asaa) Abattoir															
13							Abattoir															
						Date	jýmm/asas)						+	 					 			
14							jstrom/assas) Abattoir															
							oservations limm/asaa	+	-					-	-				-		 	
15						Date	j/mm/assa) Abattoir															
							oservations															
16							j/mm/asaa) Abattoir							 	 				 		 	
						Ot	oservations															
17							jýmnvasaa) Abattoir	-						-					-		 	
						Ot	oservations															
18						Date	jýmm/asaa) Abattoir															
18						Ot	oservations							 					 			
						Date((phonolesses) Abattoin															
19						01	Abatteir							-							1	
						Date(jstrom/assas) Abattoir															
20							Abattoir				<u> </u>		<u> </u>									
				L	1	Oi	KNOEWYBE		1	L				1	1	I	l	l	1		1	

Autour DGALISGISA/SDPRATERPRIDG 1/1
Date: 00/04/2024 1/1